



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2018, son quatorzième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

Conseil de fondation

En 2018, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 14 mars et 13 septembre 2018). Des décisions par voie circulatoire ont en outre été prises les 7 février et 20 juillet 2018 concernant une demande de soutien, d'une part, et l'approbation formelle des comptes annuels révisés, d'autre part.

Au chapitre formation, l'édition de la publication faisant suite au 8^{ème} séminaire de la Fondation (les 21 août 2017, à Zurich, et 14 septembre 2017, à Lausanne et Pambio Noranco) a malheureusement pris du retard et ne pourra être terminée qu'au printemps 2019. Les groupes de travail en Suisse alémanique et romande ont continué la planification et la préparation du 9^{ème} séminaire de la Fondation ; il aura lieu les 3 septembre 2019, à Lausanne et Pambio Noranco, et 9 septembre 2019, à Zurich. Le thème choisi est le droit international privé en matière successorale.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son conseiller, M^e Jean-Christophe Delafontaine.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi des changements en 2018 : M^e Etienne Jeandin a démissionné et il a été remplacé par M^e José-Miguel Rubido, nouvellement élu.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation est la suivante à fin 2018 : Mesdames Valérie Marti et Regina Wenger, ainsi que Messieurs Michel Monod (président), Jean-Christophe Delafontaine (vice-président), Daniel Boltshauser, Alfio Mazzola, Marcel Merz, Jürg Morger, Roland Pfäffli, Grégoire Piller, Denis Piotet, José-Miguel Rubido et Olivier Reinhardt.

Comité consultatif

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2018.

Commission Formation

La Commission Formation n'a pas tenu de séance plénière.

En revanche, les deux sous-groupes de travail en Suisse alémanique et en Suisse romande ont très activement travaillé à l'organisation des deux séminaires 2019.

Le séminaire romand aura lieu pour la première fois en collaboration avec le Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'Université de Lausanne.

Monsieur Morger (Zurich) était chargé de la publication du séminaire qui n'a toutefois pas pu être achevée en 2018.

La Fondation tient à remercier très chaleureusement tous les membres des groupes de travail chargés de l'organisation.


Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2018.

Berne, le 15 mars 2019

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Michel Monod, président




Alfio Mazzola, membre